



Nom de la compétition : Régate de ligue flotte collective Catamarans
Dates complètes : 06 avril 2013
Lieu : Centre nautique de la Bernerie
Autorité Organisatrice : SRB



AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile
- Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- Les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

- En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. La régata est classée en catégorie C.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- Les bateaux seront mis à disposition par le centre nautique.
- Il est nécessaire de faire une pré-réservation.
- La fiche d'inscription est à retourner au plus tard le 03/04/2013 à :
Société des Régates de la Bernerie
BP 29
44760 La Bernerie en Retz
- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- 10 € par coureur

5. PROGRAMME

Société des Régates de la Bernerie
Plan d'eau, rue de la mer - B.P. 29 - 44760 La Bernerie-en-Retz
tél./fax : 02.40.64.72.57.- courriel : contact@srbernerie.fr

- Pleine mer le **06/04/2013 à 15h30 coeff.64:**
- Confirmation des inscriptions de **13h00 à 13h30**
- A disposition du Comité de Course sur l'eau **14h00** pour la 1 ère course
- Nombre de courses prévisionnel à courir : **3**
- Palmarès et remise des prix vers **18h00**

6. POULES ET QUALIFICATION

- La régata se déroulera en poules qualificatives et en finales si plus de 5 équipages en **HC 16**.
- La régata se déroulera en poules qualificatives et en finales si plus de 5 équipages en **Twixxy**

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

- Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

8. LES PARCOURS

- Les parcours à effectuer sont les suivants : parcours construits (Triangle)

9. SYSTEME DE PENALITE

- Jugement directe sur l'eau.
- La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

- Le système de classement utilisé sera le suivant : 1er 1pt, 2eme 2pts, etc.....
- Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise sera retirée du classement.

11. PRIX

- Classement flotte collective HC16
- Classement flotte collective Twixxy

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

- Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir.
- L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13. ASSURANCE

- Chaque concurrent participant doit détenir une licence FFV valide. Les concurrents étrangers doivent détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1,5million d'Euros par incident, ou son équivalent.

page 2/2

Société des Régates de la Bernerie
 Plan d'eau, rue de la mer - B.P. 29 - 44760 La Bernerie-en-Retz
 tél./fax : 02.40.64.72.57.- courriel : contact@srbernerie.fr